Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le 2026
ID : 035-213500101-20260622-20260805A-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à vingt heures zéro minute,
Le Conseil municipal de Baguer-Pican, légalement convoqué en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, en mairie, 21, rue du Paris 35 120 BAGUER-PICAN sous la présidence de Sylvie DUGUÉPÉROUX, Maire.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 17 juin 2026.

Etaient présents : Sylvie DUGUÉPÉROUX, David GUILLOUX, Éliane MASSON, Patrice TESNIÈRE, Claude DROVAL, Suzanne BRÉGU-HAMON, Johny LAPRA, Isabelle BELLOIR, Ursula TURPIN, Dany LE MOUNIER, Alexandra BOULAU, Nicolas EONO, Jean-Philippe POTIN.

Absente excusée : Florence GOURDIN

Absents représentés : Laurence DOUABIN représentée par Sylvie DUGUÉPÉROUX, Sonia BERNAT représentée par Suzanne BRÉGU-HAMON, Valérie PITOIS représentée par Isabelle BELLOIR, Théo VOGEIN représenté par Jean-Philippe POTIN, Michaël BÉZIEL représenté par David GUILLOUX.

Secrétaire de séance : Claude DROVAL

En exercice : 19 **Quorum** : 10 **Présents** : 13 **Votants** : 18

Délibération n°2026.08.05

FINANCES – Restaurant scolaire – Décision modificative pour l'achat de matériel

Madame le Maire indique au Conseil municipal de la nécessité d'investir dans du matériel spécialisé pour le restaurant scolaire. Elle précise que plusieurs devis ont été demandé en fonctions des besoins, à savoir : une cellule de 5 niveaux et un écran de cantonnement.

Afin de financer ce besoin en matériel Madame le Maire propose de procéder à une décision modificative comme suit :

Section	Sens	Compte	Opération	Diminution de crédits	Augmentation de crédit
I	D	2188 : autres immo.corporelles	111		1 350,00 €
I	D	2188 : autres immo.corporelles	128	- 1 350,00 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise Madame le Maire à procéder aux écritures énoncées ci-dessus,**
- **autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

A l'unanimité (Pour : 18 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Fait et délibéré à Baguer-Pican, le 23/06/2026.

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture et affichage et/ou publication selon la réglementation en vigueur.

Le Maire, Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 035-213500101-20260622-20260805A-DE

Sylvie DUGUÉPÉROUX

Claude DROVAL

MAIRIE DE BAGUER-PICAN
(Ille-et-Vilaine)